

Paris, le 14 mars 2005

Monsieur Dominique de VILLEPIN
Ministre de l'Intérieur, de la sécurité
intérieure et des libertés locales
Place Beauvau
75800 PARIS

SG/MJM/2005/150

Le Président,

Monsieur le Ministre,

Les lycéennes et les lycéens vont manifester une nouvelle fois le 15 mars.

La FCPE invite les parents qui le peuvent à participer au service d'ordre des manifestations à Paris et en Province, compte tenu des incidents qui se sont produits le 8 mars.

Nous appelons votre attention sur un certain nombre de faits que nous avons pu constater tant le 8 mars que le 10 mars.

Des groupes de jeunes, souvent très jeunes, s'attaquent en toute impunité aux lycéens qui manifestent dans la bonne humeur. Nous avons pu observer des actes de violence commis sous le regard des forces de l'ordre sans que celles-ci interviennent, ce qui est de nature à susciter des interrogations.

En outre, le 8 mars, la police interdisait l'accès aux bouches de métro, empêchant ainsi les manifestants de sortir du cortège pour échapper à la violence, ce qui nous paraît incompréhensible, et de surcroît extrêmement dangereux.

Voudrait-on dissuader les lycéens d'exprimer leurs inquiétudes dans la rue que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

En conséquence, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de mettre tout en œuvre pour assurer la sérénité qui garantit le droit d'expression des jeunes qui manifesteront le 15 mars.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Georges DUPON-LAHITTE